

CONVENTION SUR LE COMMERCE INTERNATIONAL DES ESPÈCES
DE FAUNE ET DE FLORE SAUVAGES MENACÉES D'EXTINCTION



Soixante-cinquième session du Comité permanent
Genève (Suisse), 7 – 11 juillet 2014

RÉSUMÉ

APRÈS-MIDI

45. Tortues d'eau douce et tortues terrestres SC65 Doc. 45

Le Comité a pris note du document et du rapport oral du Secrétariat et a instamment prié les Parties d'envisager de fournir des ressources au Secrétariat en faveur de la mise en œuvre du paragraphe b) de la décision 16.119 et des paragraphes a) et b) de la décision 16.122.

35. Enregistrement des établissements élevant en captivité
à des fins commerciales des espèces animales inscrites à l'Annexe I SC65 Doc. 35

Par un vote de six voix pour, une voix contre et huit abstentions, le Comité a accepté d'inscrire au registre des établissements d'élevage en captivité Hyacinth Macaw Aviary Inc, aux Etats-Unis d'Amérique, pour l'élevage d'*Anodorhynchus hyacinthinus*.

46. Requins et raies SC65 Doc. 46

Le Comité a créé un groupe de travail présidé par la Colombie. Il aura pour mandat celui décrit aux sous-paragraphes 4.o) et p) et pour membres l'Allemagne, l'Australie, la Chine, la Colombie, la Côte d'Ivoire, les Emirats arabes unis, les Etats-Unis d'Amérique, le Japon, le Mexique, la Nouvelle-Zélande, le Portugal, le Royaume-Uni de Grande Bretagne et d'Irlande du Nord, l'Union européenne, la CEM, le PNUE-WCMC, *Defenders of Wildlife*, *Humane Society International*, *International Fund for Animal Welfare*, l'UICN, les *Pew Charitable Trusts*, le *Species Survival Network*, *TRAFFIC*, *Wildlife Conservation Society* et le WWF.

47. Esturgeons et polyodons: rapport du Comité pour les animaux SC65 Doc. 47

Le Comité a encouragé les Etats de l'aire de répartition touchés à communiquer au Comité pour les animaux des informations sur les méthodes d'étude et de suivi utilisées pour les stocks d'esturgeons et de polyodons soumis aux dispositions visées au paragraphe a) de la section commençant par "RECOMMANDÉ en outre" de la résolution Conf. 12.7 (Rev. CoP16).

Le Comité a créé un groupe de travail intersessions chargé d'examiner la résolution Conf. 12.7 (Rev. CoP16), en tenant compte des propositions de l'Allemagne figurant dans l'annexe au document SC65 Doc. 47 et des commentaires faits au cours du débat, et de présenter un rapport à la 66^e session du Comité permanent (SC66).

Le Comité a convenu que le groupe de travail intersessions serait composé des membres suivants: Allemagne (présidente), Arabie saoudite, Chine, Etats-Unis d'Amérique, France, Italie, Japon, Pologne, Fédération de Russie, Suisse, Ukraine, *International Caviar Importers Association*, *IWMC-World Conservation Trust* et PNUE-WCMC, ainsi que d'un représentant des autorités d'Etat américaines en charge des ressources halieutiques (à communiquer au Secrétariat).

31. Inspection physique des chargements de bois..... SC65 Doc. 31
- Le Comité a pris note du document et du rapport oral du Secrétariat et a convenu que le Secrétariat enverrait une notification aux Parties les invitant à lui communiquer un plus grand nombre d'informations sur les outils et procédures d'identification et de mesure des espèces d'arbres inscrites aux annexes CITES et d'inspection physique des chargements de bois qu'elles ont mis au point.
32. Manuel d'identification SC65 Doc. 32
- Le Comité a pris note du document.
33. Inclusion d'espèces inscrites aux annexes CITES dans le Système harmonisé de description et de codification des marchandises SC65 Doc. 32
- Le Comité a pris note du document.
19. La CITES et les moyens d'existence SC65 Doc. 19
- Le Comité a pris note du document et du rapport oral du Secrétariat et a convenu de rétablir le groupe de travail sur la CITES et les moyens d'existence avec pour mandat celui défini dans la décision 16.20. Présidé par le Pérou, il aura pour membres l'Afrique du Sud, l'Argentine, l'Australie, l'Autriche, la Bolivie, le Botswana, le Brésil, le Canada, le Chili, la Chine, la Colombie, les Etats-Unis d'Amérique, le Guatemala, l'Indonésie, le Kenya, le Zimbabwe, le Centre du commerce international (*ITC-International Trade Center*), la CNUCED, le PNUE-WCMC, l'UICN, *Conservation Force*, l'IFAW, *IWMC – World Conservation Trust*, *Pro-Wildlife*, le RESP, la *Safari Club International Foundation*, le *Species Survival Network* et TRAFFIC.
36. Viande de brousse SC65 Doc. 36
- Le Comité a pris note du document et du rapport oral du Secrétariat et a convenu d'établir un groupe de travail avec pour mandat celui défini dans la décision 16.149. Présidé par la présidente du Comité pour les animaux, il aura pour membres les Etats-Unis d'Amérique, la République démocratique du Congo, les représentants au Comité pour les animaux de l'Afrique (M. Kasiki), l'Asie (M. Soemorumekso) et l'Europe (M. Loertscher), le PNUE-WCMC, l'UICN, la *Pan-African Sanctuary Alliance*, le *Species Survival Network*, TRAFFIC et la *Zoological Society of London*.
37. Les grands singes..... SC65 Doc. 37
- Le Comité a pris note du document et du rapport oral du Secrétariat et a approuvé les recommandations figurant au paragraphe 22 du document SC65 Doc. 37.
40. Antilope saïga SC65 Doc. 40 (Rev. 1)
- Le Comité a pris note du document et du rapport oral du Secrétariat. Il a approuvé la recommandation figurant au sous-paragraphe 13.b) du document SC65 Doc. 40, et a demandé au Secrétariat d'envoyer une notification aux Parties pour obtenir les informations décrites dans ledit document.
41. Antilope du Tibet SC65 Doc. 41 (Rev. 1)
- Le Comité a pris note du document et du rapport oral du Secrétariat et a approuvé les recommandations figurant aux sous-paragraphe 10.a) à c) du document SC65 Doc. 41 (Rev. 1).